

Conseil d'administration du 13 novembre 2014
TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT - ANNEE CIVILE 2015

<p>Le Conseil Régional dans sa séance plénière du 30 juin 2014 a fixé les tarifs d'hébergement et de restauration pour les EPLE, applicables aux demi-pensionnaires, internes et commensaux, en augmentant les tarifs de 0,6% correspondant à l'évolution des prix à la consommation Ils sont présentés au Conseil d'administration pour information Le CA doit se prononcer uniquement sur les taux et les tarifs précédés d'un astérisque</p>		
	2014	2015
PRESTATION ELEVE - TICKET	4.14	4.15
INTERNAT : Augmentation de 1% selon le tarif cible du Conseil Régional Soit (270 jours à 5.73 €) -	1 531.92	1 547.00
Janvier à mars (90 jours)	510.64	515.67
Avril à juin (75 jours)	425.53	429.72
Septembre à décembre (105 jours)	595.75	601.61
COMMENSAUX		
Catégorie 1 Adjointes techniques territoriales des EPLE, EMAT, Personnels de l'Etat dont l'indice nouveau majoré est strictement inférieur à 400 , surveillants, assistants d'éducation, contrats aidés et assistants de langue	3.08	3.10
Catégorie 2 Elèves externes ou occasionnels d'un autre établissement (hors convention)	4.14	4.15
Catégorie 3 Personnels de l'état dont l'indice nouveau majoré est supérieur à 400, apprentis (aide régionale minimale : 0.95€/repas), stagiaires de la formation continue	5.15	5.20
Catégorie 4 Extérieurs (hôte de passage)	8.28	8.30
Repas exceptionnel	15.00	*15.00
Petit déjeuner/Accueil café avec viennoiseries	1.52	1.55
HEBERGEMENT en STUDIO - Sans Pension		
Nuit hôtes de passage : (tarifs encadrés du Conseil Régional ne pouvant être inférieurs à 5€ pour les élèves et à 10€ pour les adultes)		
Elèves	-----	* 8.00
Assistants de langue	8.00	*10.00
Autres	12.00	*12.00
TAUX DE CONTRIBUTION AUX CHARGES COMMUNES		
Internes	30%	*30%
demi-pensionnaires	18%	*18%
commensaux	35%	35%
FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT		
Taux : 1.50% Recettes issues des familles		
FONDS REGIONAL DE PARTICIPATION DES USAGERS DU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT		
Taux : 22.5% Recettes issues des familles		